

Communiqué de presse

Actionnariat salarié : un nouveau succès pour SPIE

Une démarche européenne récompensée par le Grand Prix Indice Euronext-FAS IAS

Cergy, le 12 décembre 2019 – *SPIE, leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications, annonce le succès de son plan d'actionnariat salarié SHARE FOR YOU 2019. Cette opération, visait à offrir à l'ensemble de ses collaborateurs une nouvelle opportunité de devenir actionnaires de leur entreprise à des conditions préférentielles, et de s'associer durablement au développement et à la performance du Groupe.*

L'actionnariat salarié fait partie de la culture de SPIE. 34 % des collaborateurs sont déjà actionnaires de l'entreprise. L'opération *SHARE FOR YOU 2019*, la troisième depuis l'entrée en bourse de SPIE, a remporté comme en 2018 une forte adhésion des collaborateurs : à nouveau, 6 000 salariés ont souscrit à l'offre proposée à des conditions préférentielles. Les collaborateurs des huit sociétés qui ont été acquises depuis la dernière opération ont activement participé.

« Par leur forte participation à cette opération d'actionnariat salarié, la troisième depuis notre entrée en bourse, nos collaborateurs démontrent une nouvelle fois leur confiance dans notre Groupe et je les en remercie », affirme Gauthier Louette, président-directeur général de SPIE. *« Le comité exécutif et moi-même sommes également particulièrement fiers de la mobilisation des salariés des sociétés récemment acquises, signe fort de leur adhésion à la stratégie de SPIE. »*

L'apport des collaborateurs représente 23 463 335,12 euros. A l'issue de cette opération, le 12 décembre 2019, 1 840 261 actions nouvelles seront émises par la société SPIE.

Pour cette nouvelle édition de *SHARE FOR YOU*, ouverte du 10 octobre au 6 novembre 2019 dernier dans 12 pays, les collaborateurs de SPIE étaient parmi les premiers à bénéficier des nouvelles

dispositions de la loi PACTE¹, portant le potentiel de décote des opérations d'actionnariat salarié collectives de 20% à 30%.

Démarche saluée par le Grand Prix Indice Euronext-FAS IAS

La démarche d'actionnariat salarié engagée de SPIE vient d'être récompensée, le 11 décembre 2019, par la remise du « Grand Prix Indice Euronext-FAS IAS » au cours de la cérémonie du 15^{ème} Grand Prix FAS à Paris. A cette occasion, la capacité de SPIE à développer durablement son actionnariat salarié et à lui donner une envergure internationale a été soulignée par le jury. Depuis octobre 2017, SPIE fait partie de l'indice FAS IAS, qui intègre toutes les sociétés de l'indice CAC All-Tradable réunissant cumulativement les conditions suivantes : 3 % ou plus du capital sont entre les mains des salariés, 15 % des salariés dans le monde sont actionnaires ; 25 % des salariés français sont actionnaires.

À propos de SPIE

Leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications, SPIE accompagne ses clients dans la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement.

Avec plus de 46 400 collaborateurs et un fort ancrage local, SPIE a réalisé, en 2018, un chiffre d'affaires consolidé de 6,7 milliards d'euros et un EBITA consolidé de 400 millions d'euros.

Contacts presse

SPIE

Pascal Omnès
Directeur de la communication Groupe
Tel. + 33 (0)1 34 41 81 11
pascal.omnes@spie.com

SPIE

Elisabeth Rasmussen
Directrice des ressources humaines Groupe
Tel. + 33 (0)1 34 41 81 54
elisabeth.rasmussen@spie.com

Agence Droit Devant

Philippe Hériard
Consultant en relations presse
Tel. + 33 (0)1 39 53 53 33
heriard@droitdevant.fr

www.spie.com

<https://www.facebook.com/SPIEGroup>

<http://twitter.com/spiegroup>

¹ LOI n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises.